



# Après- midi Manga

Inscrис-toi aux  
ateliers manga

Vendredi 21  
janvier de 14h à  
16h!

**Attention ! Places  
limitées!**

# Au programme :

**- Ateliers mangaka : dessine ton héros de manga avec l'illustrateur Gregory Lé**



**- Quizz spécial "One Piece"**



**- Découverte en avant-première de la sélection Mangawa!**



**- Concours de Cosplay**



## BOULANGE

Collecte pour les Restos du cœur



Illustration Photo RL/Frédéric LECOCQ

Cette collecte, qui a débuté le 24 janvier, est destinée aux Restaurants du cœur d'Ottange. Les dons sont à déposer en mairie chaque jour de la semaine, jusqu'au samedi 29 janvier inclus :

- les matins de 9 h à 11 h 30 ;
- les lundi, mercredi et jeudi après-midi de 14 h à 17 h.

Sont souhaités :

- des produits d'hygiène : dentifrice, brosses à dents, savons, protections féminines, etc.
- des conserves alimentaires : poissons, légumes, plats cuisinés, etc.
- des pâtes, riz, farine, sucre, huile, café, gâteaux, chocolat, confiture etc.

Les produits pour bébés ne sont pas utiles actuellement.

## bloc-notes

## BOULANGE

**Battue de chasse**  
Samedi 29 janvier.

Dans les bois et plaines à l'est du ban de la commune, entre Bassompierre, Ludange, Havange, Fontoy, et la ferme Risse/route de Fontoy.

## Messe

Samedi 29 janvier. À 18h. Église Notre-Dame de la Nativité.

## Stationnement interdit

Interdiction définitive de stationnement, rue Saint-Exupéry devant la parcelle n° 391 suite à la demande de permis de construire accordée pour six pavillons seniors.

## OTTANGE

**Messe**  
Dimanche 30 janvier. À 10h30. Église Saint-Willibrord.

## VILLERUPT

**Don de sang**  
Vendredi 28 janvier. De 15h à 19h. Salle des fêtes.

## Vaccination

Jeuudi 27 janvier. De 9h à 17h. Hôtel de ville.

Personnes concernées : les plus de 30 ans pour la 1re, 2e et 3e injection. Vaccin Moderna uniquement, sans rendez-vous.

Tél. 03 82 89 94 25.

**Vaccination Covid-19**  
Jeuudi 27 janvier. De 9h à 17h. Salle des fêtes.

Avec le vaccin Moderna. Réservée aux plus de 30 ans uniquement pour la 1re, 2e ou 3e injection.

## VILLERUPT

# Incendie de l'immeuble : qu'en est-il un mois après ?

Un mois après l'incendie du 2, rue Pouyer-Quertier, à Villerupt, qui a tué deux personnes et ravagé les appartements des autres locataires, qu'en est-il des victimes et de l'immeuble fragilisé ? On fait le point avec le maire de la ville, Pierrick Spizak.

Dans la nuit du 23 au 24 décembre, un violent incendie ravageait l'immeuble situé au 2, rue Pouyer-Quertier à Villerupt. Deux personnes trouvaient la mort dans le sinistre, Felipe Alves Antunes Tome, âgé de 35 ans, et sa compagne Angela Evangelista Da Silva Pinto, 45 ans.

Et six personnes se retrouvaient dans une situation délicate concernant leurs logements, complètement détruits. Le point avec le maire, Pierrick Spizak.

## Le couple décédé

« Les corps ont été rapatriés au Portugal, d'où étaient originaires les deux personnes. L'homme a été enterré dans le nord du pays, la dame dans le sud. On a reçu les enfants d'Angela, qui n'étaient pas d'ici, mais de Melun et de l'Ain, pour régler les dernières questions administratives. »

## La famille du troisième

« Elle est composée d'un homme, d'une femme et d'un enfant. On les suit particulièrement parce qu'ils ont eux aussi tout perdu. On a pu les reloger dans un appartement d'urgence de la ville. Le centre communal d'action so-



« On en a encore pour un mois, un mois et demi de galère avec la sécurisation de l'immeuble et la déviation », estime Pierrick Spizak, le maire de Villerupt. Photo RL/Samuel MOREAU

ciale (CCAS) peut en mettre trois à disposition. Ils y sont encore, le temps pour eux de refaire tous leurs papiers, car tout a brûlé, et de trouver un logement. L'homme a un travail au Luxembourg, ce qui devrait leur permettre de se remettre à flot. Le jeune a été accueilli exceptionnellement au collège de Villerupt. Il quitte donc celui de Longlaville. Ils ont pu bénéficier du fort élan de solidarité qui s'est mis en place, avec de nombreux sacs de vêtements, une vingtaine, pour toute la famille. À Villerupt, on n'a pas à rougir sur le thème de la solidarité. »

## Les deux autres logements

« La dame du premier étage a

trouvé une solution de relogement toute seule, dans sa famille au début, puis ailleurs. Les personnes du rez-de-chaussée étaient en Espagne au moment du drame. Le propriétaire, comme il en a l'obligation, doit trouver une solution pour tout le monde. »

## L'immeuble

« En l'état, une forte bourrasque ou beaucoup de pluie pourraient provoquer l'effondrement de la façade ou de ce qui reste des plafonds. On se devait donc de mettre en place une déviation à cet endroit. Ce qui provoque plein de désagréments. Les gens se garent n'importe où, puisqu'on a perdu plusieurs places de

stationnement. Un expert judiciaire est passé il y a deux semaines, ce qui a permis d'enclencher le mouvement pour que le propriétaire puisse engager les travaux de sécurisation. Le bâtiment pourrait alors être rénové, on verra. On en a encore pour un mois, un mois et demi avant de pouvoir rouvrir la route. »

## La cagnotte

« La cagnotte (Leetchi, Incendie Villerupt-Soutien aux victimes) de solidarité lancée par judiciale Bodet court toujours. Elle atteint plusieurs milliers d'euros (plus de 4 000 € N.D.L.R.). À voir ensuite comment cet argent sera redistribué aux victimes. »

## AUDUN-LE-TICHE

## Le fléau des crottes de chien sur le trottoir

À chaque sortie d'école se pose le problème du stationnement devant l'école François. Entre le bus et les voitures des parents, il se passe de longs moments au cours desquels la circulation est perturbée. Le souci n'est pas là mais ailleurs. Au début de la rue des Bosquets se trouve un trottoir que les enfants et leurs parents empruntent. Seulement, ce trottoir est inaccessi-

ble tant les déjections canines ont envahi les lieux obligeant les résidents du secteur à se déplacer en voiture. Et au vu de ces dernières, elles ne sont pas le fait d'un petit chien mais plutôt d'un animal de belle taille. Comment peut-on en arriver à de tels résultats alors que la forêt est à moins de 10 mètres et que les maîtres ont l'obligation de ramasser ?



Du carrefour jusqu'à l'école, un slalom entre les déjections. Photo RL

## AUMETZ

## Incursion dans la culture manga au collège



Grégory Lé a animé des ateliers de dessin dédié aux mangas. Photo RL

À l'occasion de la Nuit de la Lecture, événement national, l'univers des mangas était au programme du collège Lionel-Terray, à Aumetz. Des ateliers dirigés par le dessinateur Grégory Lé étaient proposés aux élèves, où ils ont appris les techniques de base du manga, la manière de dessiner les expressions

du visage. D'autres élèves ont participé à un quizz One Piece, célèbre héros de manga. Le gagnant a été récompensé en recevant une pièce de 5 yens. D'autre part, toute la journée, un concours de cosplay était organisé, le plus beau déguisement a reçu un assortiment de bonbons... japonais.